

*Suivi des vœux, motions, résolutions*

*Session plénière de mars 2010*

Commission de la sécurité

**Commission temporaire de la sécurité**

**Vœu N° 1: Sécurité – Matériel de communication**

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**Considérant :**

- l'importance de la communication en cas de crise et de catastrophe
- le dysfonctionnement du matériel constaté dans certains pays

**L'Assemblée des Français de l'Étranger** demande, une nouvelle fois, que tous les acteurs des Comités de Sécurité (chefs d'îlots, adjoints et conseillers) puissent disposer d'un matériel de communication fiable, entretenu et accessible en toutes circonstances.

<b>Résultat</b>	<b>Adopté en commission</b>	<b>Adopté en séance</b>
Unanimité	X	X
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		

**Réponse**

A Haïti, les équipes du CDC ont rencontré un problème de télécommunications important : pour mémoire, les téléphones satellites dont disposait l'ambassade ont tous été détruits lors du séisme.

Lorsque le téléphone filaire ne fonctionne pas, le téléphone portable ne peut fonctionner, ne serait-ce que parce que l'on se rabat massivement sur ce mode de communication et que les réseaux sont vite saturés. Un téléphone satellite est quant à lui d'un emploi beaucoup plus délicat qu'un téléphone portable. Son utilisation nécessite généralement une formation. Distribuer les téléphones satellites est également une opération compliquée, qui sous-entend de la maintenance et de l'organisation.

Le CDC gère un plan d'équipement ou de rééquipement de nos ambassades mais la remise à niveau générale nécessite un investissement important en termes de temps (plusieurs années) et d'argent (ce type de matériel est très coûteux). A terme, les matériels existants seront tous renouvelés.

Il existe trois marques de téléphones satellitaires et deux technologies possibles : toutes les technologies ne fonctionnent pas nécessairement partout. Il existe des zones d'ombre. Il peut également arriver - et cela s'est produit à Haïti – que la fraction du satellite réservée au téléphone soit saturée.

La solution déployée à Haïti et au Chili est différente. L'ONG Telecom Sans Frontière, avec laquelle le CDC travaille en permanence, est la seule à opérer dans ce domaine et est presque exclusivement financée par la Commission européenne et les Nations Unies. Telecom sans Frontière est en mesure de déployer un matériel comprenant notamment des antennes relais très puissantes vers les satellites et, à partir d'une seule liaison satellite, de rétablir la possibilité d'utiliser des téléphones portables sur des aires couvrant de 500 à 5 000 personnes. C'est ainsi qu'à Haïti, 3 jours ont suffi pour remettre en état la couverture téléphonique mobile ordinaire à l'aéroport et à l'ambassade. Il s'agit d'une solution un peu plus lourde car elle nécessite l'envoi d'une équipe sur place mais elle permet de contourner le problème d'encombrement du satellite que l'on rencontre parfois tout en offrant au plus grand nombre la possibilité de recommencer à communiquer.

Commission temporaire de la sécurité

**Vœu N° 2 : Centre de Crise**

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**Considérant** que lors du drame d'Haïti, malgré le remarquable travail de coordination et d'information téléphonique déjà mis en place par la Cellule de Crise certains aspects peuvent être améliorés, notamment :

- Au niveau du soutien psychologique aux familles des victimes
- Au niveau de la gestion des appels téléphoniques

**L'Assemblée des Français de l'Étranger propose** qu'en cas de crise majeure:

- Une équipe de professionnels soit affectée en renfort auprès du standard téléphonique
- Une équipe de psychologues soit affectée en renfort auprès du standard téléphonique
- *Dans la mesure du possible, une cellule d'aide psychologique mandatée localement par l'ambassade puisse assurer le soutien aux proches des victimes.*

Résultat	Adopté en commission	Adopté en séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		

**Réponse**

La dimension psychologique est bien prise en compte dans le traitement des crises.

Chaque fois que le CDC ouvre une réponse téléphonique, la CUMPF (Cellule d'urgence médico-psychologique française), structure avec laquelle le service entretient la relation la plus étroite, est mobilisée. A Haïti, mais aussi en Guinée et au Chili, chaque fois que la situation d'urgence le justifie, le Centre de Crise envoie une équipe de soutien psychologique.

Les volontaires qui assurent la réponse téléphonique sont formés. Deux psychologues sont toujours prêts à rappeler les familles, soit quand celles-ci le demandent, soit quand on a le sentiment qu'elles sont en difficulté.

Certaines familles qui ont perdu un proche ont pu se plaindre de ne pas avoir de réponse claire ou immédiate : l'annonce d'un décès ne peut se faire au téléphone, dans l'urgence ; elle suit un protocole précis et rigoureux, une fois que le décès est confirmé et que l'on est certain que la personne destinataire de l'information est en état de la recevoir. Une erreur dans ce domaine n'est tout simplement pas rattrapable.

Commission temporaire de la sécurité

**Vœu N° 3 : SÉCURITÉ RADIO RFI**

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**Considérant :**

- les difficultés de communication rencontrées lors du séisme en Haïti
  - le rôle majeur joué à cette occasion par RFI
- **L'Assemblée des Français de l'Étranger** demande que soit renforcée la coopération entre RFI et le Centre de Crise afin d'obtenir une diffusion régulière, répétée à heures déterminées d'informations émanant de l'Ambassade et du Centre de Crise à destination des auditeurs, tant sur place que sur le territoire français.

Résultat	Adopté en commission	Adopté en séance
Unanimité	x	X
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		

**Réponse**

La Convention entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et RFI est en cours de renouvellement : la nouvelle version devrait être signée très prochainement